

Appel à manifestations d'intérêt



LES LANGUES AU CŒUR DES APPRENTISSAGES



Edition anglaise :
Call for submissions for the 2016-2019 ECML programme of activities
“Languages at the heart of learning”

Contact pour toute information complémentaire concernant cet Appel :
call@ecml.at

Site web de l'Appel : <http://call.ecml.at>

Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe
Nikolaiplatz 4/I
8020 Graz
Autriche
Tél. : +43 316 323554
E-mail : information@ecml.at
Site web : www.ecml.at

Photo de la couverture : fotolia.com (28660322)

© CELV/Conseil de l'Europe, janvier 2015

Imprimé en Allemagne

TABLE DES MATIÈRES

L'APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT – APERÇU	4
INTRODUCTION	12
CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROGRAMME	14
PROPOSITIONS OUVERTES DE PROJETS	18
 L'éducation inclusive, plurilingue et interculturelle dans la pratique	19
 La formation des enseignants de langues ¹ à la littératie numérique et aux environnements d'apprentissage innovants	21
 Parcours d'apprentissage : approches holistiques de développement des apprenants	23
 Des communautés d'apprentissage professionnelles	26
PROPOSITIONS FERMÉES DE PROJETS	28
 La formation des enseignants à l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge	29
 Des environnements d'apprentissage favorisant les langues étrangères	31
 Coopération des enseignants à l'échelle de l'école : soutenir l'enseignement et l'apprentissage dans la/les langue(s) de scolarisation	35
 Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues	38
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	42

1. Dans ce document, le terme « formation des enseignants » se réfère à la fois à la formation initiale et continue et au développement professionnel des enseignants.

**L'APPEL
À MANIFESTATIONS
D'INTÉRÊT – APERÇU**

Aperçu de tous les thèmes des projets

LES LANGUES AU CŒUR DES APPRENTISSAGES

Propositions ouvertes de projets



L'éducation inclusive, plurilingue et interculturelle



La formation des enseignants de langues à la littératie numérique

Propositions fermées de projets



La formation des enseignants à l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge



Des environnements d'apprentissage favorisant les langues étrangères



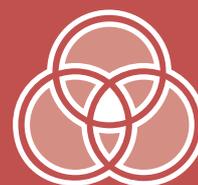
Parcours d'apprentissage



Communautés d'apprentissage professionnelles



Coopération des enseignants à l'échelle de l'école – la/les langue(s) de scolarisation



Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues

DEUX CATEGORIES DE MANIFESTATIONS D'INTERET

PROPOSITIONS OUVERTES DE PROJETS

Le CELV détermine les grandes lignes thématiques, mais **ne fixe pas les contenus ou les réalisations** de ces projets. Des conseils et des suggestions d'ordre général sont fournis.

Les propositions *ouvertes* de projet doivent être soumises par des **équipes** intéressées et correspondre à l'un des thèmes suivants :

-  L'éducation inclusive, plurilingue et interculturelle dans la pratique
-  La formation des enseignants de langues à la littératie numérique et aux environnements d'apprentissage innovants
-  Parcours d'apprentissage : approches holistiques pour le développement des apprenants
-  Des communautés d'apprentissage professionnelles

PROPOSITIONS FERMÉES DE PROJETS

Le CELV fournit des **informations détaillées sur les projets** auxquels correspondent des propositions de projets dans le cas idéal.

Pour les **professionnels individuels** – poser sa candidature comme coordinateur de projet ou membre d'équipe d'une (ou de plusieurs) proposition(s) *fermée(s)* de projet :

-  La formation des enseignants à l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge
-  Des environnements d'apprentissage favorisant les langues étrangères
-  Coopération des enseignants à l'échelle de l'école : soutenir l'enseignement et l'apprentissage dans la/les langue(s) de scolarisation

La proposition fermée de projet suivante constitue une exception :

-  Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues

Dans ce cadre, il est possible de soumettre des candidatures **d'équipes ou de consortiums**, en plus des **candidatures individuelles**.

Accent principal du travail de projet : Pour les deux catégories de propositions ouvertes et fermées de projets, l'accent sera mis principalement sur

- **le développement** (réalisation d'outils innovants tels que des modules de formation, de lignes d'orientation, de kits d'outils) ou sur
- **la médiation**² (communication, diffusion et adaptation des résultats de projets du CELV, en cours ou arrivés à terme, afin qu'ils puissent être mis en œuvre au niveau national, régional ou local).

Toutefois, l'ensemble des projets comprendra, a priori, des éléments tant de développement que de médiation, bien que l'équilibre diffèrera. Les experts sont libres de déterminer l'objectif principal pour toutes les propositions ouvertes de projets et pour la proposition fermée de projet « Coopération des enseignants à l'échelle de l'école : soutenir l'enseignement et l'apprentissage dans la/les langue(s) de scolarisation ». L'accent principal a été prédéterminé pour toutes les autres propositions fermées de projets.

Langues des projets du CELV : Afin de promouvoir la diversité linguistique et de veiller à ce que le CELV atteigne un public aussi large que possible, tous les projets du CELV sont conduits en deux langues, l'une d'elles devant être soit l'anglais, soit le français, les langues officielles du Conseil de l'Europe. (Pour de plus amples informations sur les langues des projets, voir la page 51.)

Rôle des équipes de projets

Une équipe de projet du CELV est constituée de quatre professionnels qui vivent et travaillent dans quatre **Etats membres du CELV**.

Le coordinateur/La coordinatrice de projet

- doit posséder une expertise reconnue, à la fois théorique et pratique, du thème sur lequel porte le projet proposé, ainsi qu'une aptitude attestée à encadrer une équipe
- est responsable de la gestion et de la conduite du projet
- doit être domicilié(e) et travailler dans un Etat membre du CELV

2. Il s'agit d'un processus du bas vers le haut impliquant des négociations avec les parties prenantes intéressées. Il pourrait également impliquer la traduction de matériels du CELV dans des langues nationales et le dialogue avec des experts du CELV, en vue d'assurer une interprétation correcte.

Les membres d'équipes

- sont proposés par le coordinateur/la coordinatrice soumettant une proposition de projet (dans le cadre des propositions ouvertes de projets) **ou** sélectionnés parmi le réservoir de candidats répondant à l'Appel à propositions fermées de projets (après le processus de sélection – si la proposition est acceptée)
- trois experts dans le domaine de l'éducation (en langues) possédant une expertise approfondie dans le thème du projet
- au moins un des membres de l'équipe (ou le coordinateur/la coordinatrice) doit travailler activement dans le contexte du principal groupe cible du projet
- chacun d'eux est issu d'un autre Etat membre du CELV
- contribuent pleinement aux travaux liés au développement du projet
- assument des responsabilités supplémentaires dans l'un des domaines suivants (voir ci-dessous pour plus de détails sur les tâches) : site web, la deuxième langue du projet, communication

Il convient de veiller à ce que les compétences linguistiques pertinentes au niveau professionnel soient représentées au sein des équipes.

Le coordinateur/La coordinatrice et les membres de l'équipe sont responsables de la gestion du projet sur la base du plan d'action convenu, ainsi que de la production des rapports et de la conduite d'évaluations sur l'avancement des travaux et les résultats.

Les candidatures des membres d'équipes (et **non** pour le rôle de coordinateur/coordinatrice) issus d'Etats non membres seront prises en considération **uniquement** là où la valeur ajoutée de leur intervention peut être clairement démontrée et étant entendu qu'au maximum un seul membre d'équipe peut être issu d'un Etat non membre.

Les équipes de projet du CELV devraient représenter un large éventail d'Etats membres du CELV. Dans cette optique, les candidatures des pays actuellement moins représentés dans les équipes de projets du CELV sont particulièrement bienvenues (voir les détails sur le site web dédié à la promotion de l'Appel à manifestations d'intérêt).

PROCÉDURE

La soumission d'une proposition ouverte de projet comprend :

- l'utilisation du formulaire prévu pour une proposition ouverte de projet (certaines sections du modèle doivent être remplies dans les deux langues envisagées pour le projet)
- optionnel : une présentation vidéo en ligne (max. 5 minutes) offrant un aperçu des principaux objectifs du projet

La soumission d'une candidature individuelle pour une proposition fermée de projet comprend :

- l'utilisation du formulaire prévu pour une proposition fermée de projet (certaines sections du modèle doivent être remplies dans les deux langues envisagées pour le projet)
- optionnel : une présentation vidéo en ligne (max. 5 minutes) par
 - les experts postulant comme coordinateurs : aperçu des approches de leurs projets
 - les experts postulant comme membres d'une équipe : aperçu de la contribution envisagée

SOUSSION

Le formulaire de soumission d'une proposition ouverte de projet doit être retourné dûment complété par le coordinateur/la coordinatrice potentielle du projet au CELV par courriel (call@ecml.at).

Le formulaire de soumission d'une proposition fermée de projet doit être dûment complété et retourné au CELV par courriel (call@ecml.at)

- par le/la candidat(e) en qualité de
 - coordinateur/coordinatrice du projet ou de
 - membre d'équipe
- ou, dans le cas d'une candidature pour le projet « Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues »,
 - par le/la postulant(e) en tant que coordinateur/coordinatrice du projet

	<ul style="list-style-type: none"> • par le/la postulant(e) en tant que coordinateur/coordinatrice du projet, • par le/la postulant(e) en tant que membre d'équipe, • ou par une équipe ou un consortium.
<p>Des soumissions sont attendues de la part :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de praticiens de terrain et de chercheurs dans le domaine de l'éducation aux langues ; • d'enseignants et de formateurs d'enseignants de toutes les langues ; • d'experts dans le domaine de l'éducation ayant un vif intérêt pour l'éducation aux langues. <p>Les candidats doivent vivre et travailler dans un Etat membre du CELV³. Aucune limite n'est fixée quant au nombre de soumissions par personne. Date limite de soumission : 1er mai 2015 à l'adresse call@ecml.at, en utilisant les formulaires standards disponibles sur le site web dédié à l'Appel à manifestations d'intérêt http://call.ecml.at. Le site web sert d'outil de référence en ligne pour toute partie souhaitant s'impliquer dans le programme du CELV 2016-2019. Ce site comprend une section de questions fréquemment posées offrant des informations sur le processus de soumission.</p> <p>Toute personne envisageant de soumettre une proposition peut contacter le Secrétariat du CELV, ainsi que ses autorités nationales (le représentant national de son pays auprès du Comité de direction du CELV)⁴ pour obtenir de plus amples informations, des conseils et de l'assistance.</p> <p>Date limite de soumission : 1er mai 2015.</p>	

3. www.ecml.at/memberstates

4. <http://govboard.ecml.at>

PROCESSUS DE SÉLECTION

Propositions ouvertes de projets

Après la date limite pour les soumissions fixée au **1er mai 2015**, les propositions ouvertes de projets seront sélectionnées en trois étapes :

1. évaluation par des experts de la qualité des propositions ;
2. évaluation par les autorités nationales représentées au Comité de direction du CELV ;
3. sélection des projets retenus par le Comité de direction.

Propositions fermées de projets

La sélection des coordinateurs pour les propositions fermées suivra les étapes décrites ci-dessus. Lorsqu'un projet est accepté, le coordinateur/la coordinatrice sélectionné(e) sera invité(e) à déterminer la composition de l'équipe de projet en consultation avec le CELV. Les membres de l'équipe (et des consortiums dans le cas du projet « Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues » uniquement) seront sélectionnés sur la base de l'ensemble des candidatures reçues pour le projet particulier par le biais de l'Appel à manifestations d'intérêt. Dans le cas du projet « Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues », le processus lié à la constitution d'une équipe de projet avec d'éventuels sous-groupes de travail pourrait nécessiter une réunion exploratoire au CELV avec les partenaires concernés.

ANNONCE DES RÉSULTATS DU PROCESSUS DE SÉLECTION

Suite à la réunion du Comité de direction en octobre 2015 visant à choisir les projets qui seront inclus dans le programme du CELV 2016-2019, les coordinateurs/coordinatrices retenu(e)s seront informé(e)s en **novembre 2015**.

La première réunion des coordinateurs/coordinatrices de projet aura lieu au CELV du **24 au 26 novembre 2015**.

Les candidats souhaitant devenir membres d'une équipe, dans le cadre d'une proposition fermée de projet, seront informés du statut de leur candidature au plus tard d'ici **fin janvier 2016**.

INTRODUCTION

Pourquoi l'éducation aux langues est-elle importante ?

Les sociétés européennes contemporaines se caractérisent et s'enrichissent par la diversité linguistique et culturelle, la migration et la mobilité. Cependant ces caractéristiques ne sont véritablement appréciées et valorisées que lorsque nous reconnaissons et relevons les défis qui y sont associés.

L'éducation aux langues au sens le plus large – à savoir l'apprentissage et l'enseignement de toutes les langues dans des contextes formels, informels et non formels, ainsi que la prestation de formation continue aux enseignants et la mise en œuvre des politiques linguistiques – est cruciale : une éducation aux langues de qualité, tout au long de la vie, favorise non seulement la réussite éducative et professionnelle, mais également l'épanouissement personnel, et renforce l'estime de soi, autant d'aspects qui contribuent à la croissance économique, la citoyenneté démocratique et la cohésion sociale.

Une éducation aux langues de qualité constitue une condition préalable pour une éducation de qualité dans son ensemble.

Le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe

La promotion d'une éducation de qualité et de la diversité linguistique et culturelle sont des principes fondamentaux du Conseil de l'Europe⁵. Le rôle du CELV, un Accord partiel élargi du Conseil de l'Europe, consiste à s'appuyer sur ces valeurs sous-jacentes et à assister ses Etats membres dans leurs démarches pour combler l'écart entre les politiques et les pratiques dans le domaine de l'éducation aux langues. Sa mission est d'encourager l'excellence et l'innovation dans l'enseignement des langues et d'accompagner ses Etats membres dans la mise en œuvre de politiques linguistiques éducatives efficaces.

A cette fin, le CELV initie et coordonne des programmes de quatre ans qui fournissent un cadre pour des activités et des projets innovants. Le CELV est l'acteur idéal pour jouer un rôle d'institution pionnière et de catalyseur de réformes dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues en travaillant avec des décideurs issus des Etats membres, en complétant les travaux de l'Unité des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe et en rassemblant des experts en langues, afin de développer des approches innovantes et fondées sur la recherche pour répondre aux défis de l'éducation aux langues.

Le Centre identifie et développe également des synergies avec le travail de la Commission européenne relatif à l'apprentissage et à l'enseignement des langues. Ces synergies se reflètent dans la poursuite de la coopération dans des domaines convenus et dans l'action conjointe « Méthodologies et évaluation innovantes dans l'apprentissage des langues ».

5. Pour de plus amples informations, veuillez visiter les pages web [Education de qualité et langues au Conseil de l'Europe](#) et [Contexte politique plus large](#) sur le site web <http://call.ecml.at>.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROGRAMME

Les programmes du CELV sont déterminés principalement par les Etats membres du CELV. Pour élaborer cet Appel à manifestations d'intérêt pour le nouveau programme, le CELV a entrepris une vaste consultation auprès du Comité de direction, des Autorités nationales de nomination et des Points de contact nationaux du Centre, en vue d'examiner et d'évaluer le programme en cours (2012-2015) et d'identifier les priorités communes auxquelles le nouveau programme devra répondre, tout en tenant compte du travail de l'Unité des politiques linguistiques et du contexte politique européen plus large . D'autres partenaires du CELV, tels que les membres des équipes de projets et les organisations non gouvernementales internationales (ONGI), représentées au sein du Forum pour le réseau professionnel, ont également été consultés. Le présent Appel est fondé sur les résultats qui découlent de ce processus démocratique de dialogue et de négociation.

Avoir le recul nécessaire pour aller de l'avant

Le programme actuel du CELV accorde une grande importance aux approches inclusives, plurilingues et interculturelles, qui s'appuient et misent sur les relations entre les différentes cultures, et les relations entre les langues premières et les autres langues. Elles favorisent ainsi la pensée critique et facilitent l'apprentissage autonome.

De plus, les commentaires des utilisateurs d'outils de référence du CELV dans ce domaine confirment que des approches inclusives, plurilingues et interculturelles ont un impact important sur l'efficacité et l'efficience de l'apprentissage des langues.

En se concentrant sur les besoins de l'apprenant et sur son répertoire linguistique et culturel, de telles approches encouragent la pensée interdisciplinaire, transversale et holistique, ainsi qu'une coopération plus étroite entre les enseignants sur l'ensemble du curriculum et à tous les niveaux d'enseignement.

De telles approches permettent surtout de lutter contre l'exclusion, la xénophobie, la discrimination et d'autres formes de menaces pour la cohésion sociale, et contribuent par ce biais à une éducation de qualité pour tous. En tant que telles, elles continueront de sous-tendre le nouveau programme.

Priorités actuelles dans les Etats membres du CELV

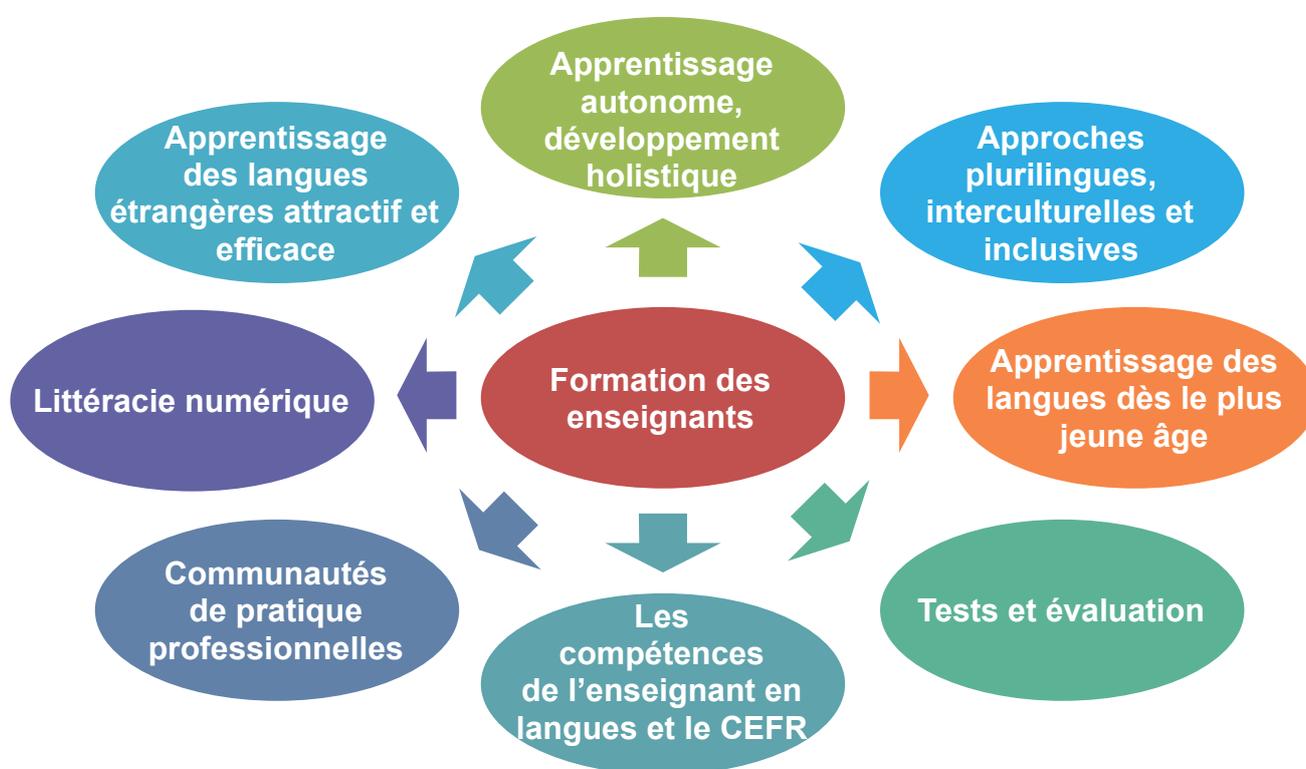
Grâce au processus de consultation susmentionné, le CELV a pu se forger une image claire des développements nationaux en cours dans l'éducation aux langues dans les Etats membres.

Malgré le climat économique difficile, de nombreux États membres entreprennent actuellement de grandes réformes éducatives, en vue d'améliorer l'éducation aux langues et de répondre aux besoins en constante évolution des sociétés européennes contemporaines. De plus amples informations sur les développements nationaux sont disponibles sur les [pages web des pays membres du CELV](#).

Cependant, le processus a également identifié des défis communs auxquels le CELV, grâce à sa vaste expertise, serait le mieux à même de répondre au cours

des années à venir. La consultation a notamment révélé des écarts importants entre la politique et la pratique, entre la théorie universitaire et la réalité en classe, et entre les besoins des praticiens de terrain et le soutien à leur disposition. Cela est valable autant pour l'apprentissage des langues étrangères – en dépit de l'étendue de l'expertise, des années d'investissement et de la priorité qui lui est accordée dans la plupart des systèmes éducatifs – que pour la/les langue(s) de scolarisation, les langues régionales/minoritaires et les langues des migrants dans les contextes formels, informels et non formels.

Le graphique suivant illustre les principales priorités en matière d'éducation aux langues dans les Etats membres du CELV ; la formation professionnelle des enseignants est bien au centre et les thèmes, quoique distincts, sont tous liés entre eux.⁶



La valeur ajoutée du CELV réside clairement dans sa capacité à soutenir la formation des enseignants et à développer des réseaux/communautés de pratique éducative, non seulement à l'égard de la formation initiale des enseignants, mais aussi dans le contexte de la formation professionnelle continue pour les enseignants nouvellement qualifiés ou déjà expérimentés.

6. Remarque : la rubrique « Tests et évaluation » est abordée par les services de formation et de conseil fournis par le CELV aux Etats membres.

En résumé

Au cœur de cet Appel à manifestations d'intérêt pour le nouveau programme se situent la relation entre une éducation de qualité et une éducation linguistique de qualité, ainsi que la reconnaissance de la langue comme fondement de tous les apprentissages : tous les enseignants, indépendamment du secteur ou de la discipline, ont un rôle à jouer dans le développement des répertoires linguistiques et interculturels de leurs apprenants. Cet aspect se reflète dans le nouveau titre :

« Les langues au cœur des apprentissages ».

Cet Appel s'appuie sur l'expertise, les réseaux et les réalisations les plus réussies de ces 20 dernières années de fonctionnement du CELV en Europe et au-delà. Il vise à poursuivre les principes sous-jacents du programme actuel (2012-2015) pour aller vers le prochain palier de développement en termes d'innovation et de mise en œuvre pratique, dans un large éventail d'environnements européens d'apprentissage des langues et dans le but ultime d'améliorer l'accès à une éducation de qualité pour tous.

PROPOSITIONS OUVERTES DE PROJETS

Les équipes d'experts sont invitées à soumettre une proposition de projet relative à l'un des thèmes indiqués ci-dessous. Les propositions doivent respecter le contexte et la justification du programme du CELV 2016-2019. Elles doivent porter sur les travaux antérieurs ou en cours du CELV, ainsi que sur les publications du Centre correspondant au domaine concerné.



L'éducation inclusive, plurilingue et interculturelle dans la pratique



La formation des enseignants de langues à la littératie numérique et aux environnements d'apprentissage innovants



Parcours d'apprentissage : approches holistiques de développement des apprenants



Des communautés d'apprentissage professionnelles



L'éducation inclusive, plurilingue et interculturelle dans la pratique

Objectif

Dans ce volet thématique, le CELV entend entreprendre des mesures concrètes et pratiques allant vers la mise en œuvre d'une éducation inclusive, plurilingue et interculturelle dans une variété de contextes d'apprentissage des langues.

Contexte

Le Conseil de l'Europe, les gouvernements nationaux et les institutions éducatives s'engagent pour atteindre l'objectif d'une éducation de qualité pour tous et reconnaissent que cet objectif encourage les processus démocratiques et la cohésion sociale. Toutefois les structures d'apprentissage existantes, qu'il s'agisse d'écoles, d'universités, de lieux de travail ou d'autres environnements, ne se prêtent pas aisément aux approches inclusives, plurilingues et interculturelles qui seraient nécessaires pour réaliser cet objectif. En fait, cet enseignement basé sur les valeurs est parfois considéré comme entravant une éducation qui met l'accent sur les connaissances factuelles et les compétences spécialisées exigées par le marché du travail. Cependant, les ressources et les exemples de bonnes pratiques du CELV démontrent clairement que l'intégration d'approches plurilingues et interculturelles a un impact positif sur l'efficacité de l'apprentissage des langues, ce qui rend de telles approches très pertinentes pour le marché du travail.

Par ailleurs, de telles approches développent le type d'attitude nécessaire pour communiquer efficacement dans la vie publique et privée, dans les contextes de la première langue, de la langue seconde et de la langue étrangère. Plus particulièrement, les résultats d'apprentissage structurés ont été décrits dans le *Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures* du CELV (CARAP) ; et le CELV possède une solide expérience dans la promotion de ces approches dans le cadre de la formation des enseignants dans plus de 20 de ses Etats membres, au Canada, aux États-Unis et au Japon.

Propositions de projets envisagés

Le travail dans ce domaine thématique devrait être de nature pratique et mettre en évidence des exemples/scénarios clairs et reproductibles pour lesquels des approches inclusives, plurilingues et interculturelles ont été mises en œuvre de manière efficace et durable.

Les propositions pourraient également inclure certains des éléments suivants : illustration des avantages que présente le projet pour le ou les groupes cibles, des lignes directrices conviviales pour adapter un scénario donné à d'autres contextes, des stratégies de communication pour une mise en réseau et une diffusion efficaces, des messages clés pour convaincre les décideurs en matière d'éducation et les responsables de politiques éducatives de la nécessité et de l'intérêt de la généralisation de ces approches.

Le groupe cible choisi, qu'il s'agisse de formateurs d'enseignants, d'enseignants en classe, de prestataires de services d'éducation des adultes, d'employeurs ou d'autres professionnels, doit être directement impliqué dans le travail de projet.

Les propositions envisagées de projets peuvent concerner le milieu scolaire ou des environnements non scolaires.

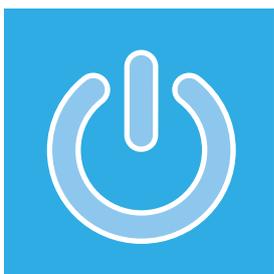
Contextes/Éléments/Domaines cibles suggérés pour les projets :

L'APPRENTISSAGE EN MILIEU SCOLAIRE (Y COMPRIS L'ENSEIGNEMENT PRÉPRIMAIRE ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL)

- La langue de scolarisation
- Les apprenants vulnérables (par exemple, les apprenants ayant des besoins spéciaux ou issus de milieux socio-économiques défavorisés, les apprenants démotivés, les groupes hétérogènes, les Roms)
- Les langues des migrants
- Les langues des signes
- Les langues régionales ou minoritaires
- L'apprentissage des langues dès le plus jeune âge, par exemple dans des contextes multilingues et multiculturels
- L'éducation bilingue/L'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère (EMILE)

ENVIRONNEMENTS NON SCOLAIRES

- L'EMILE/L'éducation bilingue dans les établissements d'enseignement supérieur
- L'apprentissage en situation de travail
- L'intégration linguistique des migrants adultes
- L'intégration linguistique des Roms



La formation des enseignants de langues⁷ à la littératie numérique et aux environnements d'apprentissage innovants

Objectif

Dans ce domaine thématique, le CELV entend aider les prestataires de formations des enseignants et les enseignants à faire le meilleur usage des outils numériques disponibles, gratuits ou peu coûteux, et adaptés à l'apprentissage des langues. Au-delà de l'utilisation compétente et efficace de ces outils dans la pratique pédagogique, l'objectif vise à intégrer (à titre d'exemple) les nouvelles technologies dans des environnements d'apprentissage créatifs et à développer les compétences de littératie numérique des enseignants et des apprenants.

Contexte

Les représentants des Etats membres du CELV partagent une préoccupation : tant au cours de la formation initiale des enseignants qu'au cours de leur formation continue, une attention plus soutenue doit être accordée au rôle de la littératie numérique et à l'impact éducatif que les nouveaux médias peuvent avoir sur l'apprentissage des langues.

Le terme de littératie numérique est devenu un mot à la mode pour couvrir un large éventail de questions liées au savoir-faire actuel et à l'utilisation de l'information, aux moyens d'apprentissage et aux facilités d'interconnexion qui sont possibles grâce aux technologies en ligne sur le web. Les recherches efficaces d'information, la familiarité avec les environnements et les plateformes d'apprentissage virtuel/ en ligne, l'accès aux bases de données professionnelles et aux bibliothèques virtuelles, l'exploration de nouveaux outils en ligne, les classes virtuelles synchrones et asynchrones, les MOOC, etc. offrent de nouvelles possibilités aux enseignants et créent des environnements d'apprentissage innovants. Ces nouvelles évolutions offrent des possibilités infinies pour les enseignants de langues en fournissant, par exemple, un accès illimité aux langues et aux utilisateurs de ces langues sur le web. Cependant, ils présentent aussi de sérieux défis en termes de formation des enseignants. Les enseignants de langues doivent posséder les compétences nécessaires non seulement pour avoir un accès à ces médias, mais aussi pour les évaluer de façon critique et les utiliser d'une manière utile qui contribue à une éducation aux langues de qualité. Par ailleurs, en exploitant les nouveaux

7. Cela s'applique à tous les types d'apprentissage des langues.

médias, l'enseignant de langue du XXI^e siècle développe non seulement la littératie numérique de l'apprenant, mais également sa pensée critique dans le cadre de l'expérience d'apprentissage de la langue, ce qui motive davantage les apprenants, rend les langues plus pertinentes et permet en définitive d'avoir de meilleurs résultats.

Le CELV a mené avec succès plusieurs projets sur le « Développement des compétences d'enseignement en ligne » (DOTS, MoreDOTS) et fournit des ressources pour des groupes cibles et des contextes d'apprentissage spécifiques (par exemple, un inventaire en ligne de ressources éducatives en libre accès, une plateforme Moodle pour les communautés de praticiens). Partout en Europe, l'activité de formation du CELV intitulée « Utilisation des technologies en ligne pour l'éducation aux langues tout au long de la vie » (ICT-REV), réalisée dans le cadre de la coopération du CELV avec l'Union européenne, fait l'objet d'une demande soutenue. Mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour améliorer l'offre de formation, initiale et continue, des enseignants, afin de leur permettre d'être à la pointe des développements innovants, de devenir des pionniers en matière de scénarios innovants d'apprentissage des langues et de relever le défi des salles de classe et des manuels nouvelle génération.

Propositions de projets envisagées

Les réalisations et les effets des projets relevant de ce thème devraient contribuer à planifier et à mettre en œuvre des programmes de formation des enseignants. Les formateurs d'enseignants et les concepteurs de programmes de formation pour les enseignants devraient donc être les principaux groupes cibles des projets. Des modules en libre accès de formation en ligne peuvent également être proposés pour le développement professionnel des enseignants.

Les projets doivent adopter une approche cohérente et durable pour la formation des enseignants.

Contextes/Éléments/Domaines cibles suggérés pour les projets

- L'apprentissage mobile – apprendre partout, tout le temps
- Un cadre d'évaluation transférable pour des modules/programmes de formation (initiale/continue) des enseignants à la littératie numérique avec des indicateurs de qualité et des composantes-clés
- L'adaptation de modules d'apprentissage professionnel en littératie numérique à des contextes éducatifs spécifiques (par exemple l'enseignement primaire, professionnel, universitaire) et/ou aux enseignants chargés de groupes cibles spécifiques (par exemple des groupes homogènes d'apprentissage de langues étrangères, des classes hétérogènes dans l'enseignement secondaire ou professionnel)

- Des lignes d'orientation pour la création/l'utilisation d'environnements d'apprentissage innovants
- Le développement de matériels pédagogiques nouvelle génération, facilement accessibles, gratuits ou à faible coût



Parcours d'apprentissage : approches holistiques de développement des apprenants

Objectif

Dans ce domaine thématique, le CELV entend explorer les facteurs cognitifs et non cognitifs clés qui influent sur l'apprenant de langue, tout en examinant de près les stratégies pour apprendre à apprendre et les facultés d'apprentissage, en particulier en établissant des liens entre les langues et les cultures.

Contexte

Afin qu'une éducation aux langues de qualité puisse promouvoir des parcours éducatifs et professionnels réussis ainsi qu'un épanouissement personnel, elle doit répondre aux besoins, capacités et intérêts individuels des apprenants. Ce changement de priorité accordée, non plus à l'enseignement mais à l'apprentissage, a des implications profondes sur la pédagogie de classe. En outre, il n'est pas forcément évident pour les apprenants eux-mêmes de reconnaître que le développement de répertoires plurilingues, de littératies académiques (c'est-à-dire la maîtrise cognitive de la langue académique qui favorise l'apprentissage de toutes les matières), de compétences non cognitives (par exemple les capacités socio-affectives, la créativité, aptitude pour les relations interpersonnelles) et de compétences en communication interculturelle est essentiel pour leur vie professionnelle et personnelle. Par conséquent, l'enseignant devient un médiateur, entretenant un dialogue permanent avec l'apprenant. Un tel dialogue est favorisé par des environnements d'apprentissage ou des activités en classe qui visent à développer la capacité des apprenants à réfléchir sur leur apprentissage, pour leur permettre non seulement de se fixer des objectifs, d'utiliser des stratégies

d'apprentissage appropriées et de s'autoévaluer, mais bien davantage pour leur permettre de comprendre leur propre motivation, les facteurs affectifs, sociaux et d'autres facteurs qui influent sur leur attitude et leur disposition à l'égard de l'apprentissage. En bref, un dialogue de ce type jette les bases pour un apprentissage des langues autonome, proactif et réussi tout au long de la vie.

L'autonomie de l'apprenant est considérée dans le contexte de la citoyenneté démocratique, parce qu'elle renforce « l'indépendance de la pensée, du jugement et de l'action combinée à la responsabilité et aux savoir-faire sociaux » (Conseil de l'Europe, 2001, p. 11). Cette vision de l'apprentissage des langues remet en question des approches qui abordent la langue cible de manière isolée et considèrent la « maîtrise » de la langue comme seul objectif d'apprentissage. Elle s'étend bien au-delà de la portée d'un enseignement visant à atteindre et à tester des niveaux spécifiques de compétence linguistique, et est totalement intégrée aux objectifs éducatifs généraux.

Le CECR encourage fortement cette approche de l'apprentissage de la langue, même s'il est souvent identifié uniquement à ses niveaux de compétence et perçu essentiellement comme un instrument d'évaluation et d'appréciation. Afin de compenser cette attention principalement portée sur les résultats d'apprentissage – et conformément à la philosophie du CECR et son document d'accompagnement, le Portfolio européen des langues –, il apparaît nécessaire de mettre davantage l'accent sur l'accompagnement du processus d'apprentissage des langues.

Les commentaires des États membres suggèrent que, si les principes sous-jacents de ces approches sont très appréciés, tant le concept que la mise en œuvre pratique de l'idée de parcours et de compétences pour l'apprentissage nécessitent un examen plus approfondi, en particulier à un moment où l'évaluation, les échelles de compétence et les normes revêtent une importance croissante. Il faut soutenir les enseignants au même titre que les apprenants en proposant un équilibre entre des priorités qui peuvent paraître contradictoires.

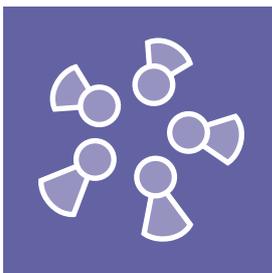
Propositions de projets envisagés

Le CELV recherche des propositions ouvertes de projets relatives à des approches graduelles axées sur les compétences, permettant l'autonomisation des apprenants dans l'apprentissage des langues et reflétant les principes préconisés par le CECR et le PEL. Ces approches devraient prendre en compte les parcours éducatifs de l'apprenant (du niveau préélémentaire jusqu'à l'éducation des adultes, éventuellement en mettant l'accent sur une étape en particulier), être adaptées aux différents contextes d'apprentissage (différentes disciplines/informels et non formels) et facilement accessibles à l'apprenant.

Les projets devront produire des modules attrayants, faciles à utiliser pour aider les enseignants à encadrer et à donner des orientations dans le processus d'apprentissage, et/ou qui peuvent être utilisés par les apprenants dans différents environnements d'apprentissage, avec le soutien de leurs professeurs. Les apprenants eux-mêmes doivent être impliqués activement dans ces projets, par exemple dans le pilotage des outils suggérés.

Contextes/Éléments/Domaines cibles suggérés pour les projets

- Des descriptions étalonnées de compétences plurilingues et interculturelles liées aux niveaux du CECR, basées sur le Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures (CARAP) du CELV qui peuvent être utilisées par l'enseignant comme par l'apprenant
- Des lignes d'orientation/des outils destinés aux enseignants relatifs à la manière de faciliter l'apprentissage autonome par le biais, par exemple, de l'évaluation formative à travers le curriculum, de l'auto-évaluation dans des environnements d'apprentissage non formels et informels
- Des mesures et des procédures pour gérer efficacement un processus d'apprentissage basé sur les valeurs et axé sur les compétences développant les capacités cognitives comme les capacités non cognitives
- Les parcours des apprenants dans l'éducation bilingue et/ou dans l'enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère (EMILE)
- Les approches/outils d'apprentissage tout au long de la vie pour favoriser les transitions : du préprimaire au primaire ; du primaire au secondaire ; du secondaire à l'enseignement supérieur ou au lieu de travail ; de l'enseignement supérieur au lieu de travail



Des communautés d'apprentissage professionnelles⁸

Objectif

Dans ce domaine thématique, le CELV entend démontrer la force des communautés d'apprentissage professionnelles pour favoriser la constitution d'effectifs hautement qualifiés et dévoués, au sein desquelles les enseignants se considèrent comme des leaders de l'apprentissage, ouverts à de nouvelles idées et s'investissant dans le développement professionnel pour assurer la qualité et de meilleurs résultats pour les apprenants.

Contexte

La vitesse de changement de la société, conjuguée à la diversité linguistique et culturelle accrue dans nos écoles, nos universités et nos lieux de travail, impose aux enseignants des exigences toujours croissantes. Dans le même temps, de sévères contraintes budgétaires signifient pour de nombreux enseignants un accès réduit à des possibilités de perfectionnement professionnel structurées. Comment les communautés d'apprentissage pour les praticiens de l'enseignement des langues peuvent-elles combler cet écart et les aider à assurer de manière continue leur professionnalisme et leur expertise ?

La force de ce travail en réseau dans l'éducation aux langues est largement reconnue au sein de la profession, que ce soit pour les experts travaillant au niveau européen, pour les professionnels engagés dans le travail de collaboration au niveau local, régional ou national, ou pour les enseignants se réunissant pour partager et apprendre les uns des autres. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour favoriser davantage l'implication dans ces communautés, afin de s'assurer qu'elles font le meilleur usage des technologies en ligne et des médias sociaux, qu'elles répondent aux besoins de développement des participants, qu'elles atteignent les enseignants d'autres disciplines et niveaux, dans d'autres environnements d'apprentissage et dans d'autres régions/pays, et qu'elles exploitent et influencent d'autres plateformes telles que les réseaux de recherche, les plateformes de débat public ou les groupes de réflexion politiques.

8. Le terme « communauté d'apprentissage professionnelle » est utilisé pour décrire l'apprentissage collaboratif entre collègues en milieu de travail ou un secteur comme les écoles.

Avec son réseau d'experts européens, ses ateliers de projets et la communauté en ligne, le CELV lui-même est un exemple de communauté d'apprentissage professionnelle dans la pratique et donc idéalement placé à la fois pour soutenir et pour apprendre de l'expérience d'autres communautés d'apprentissage professionnelles.

Propositions de projets envisagées

Le travail de projet relatif à ce thème devrait fournir des modèles de réussite pour la création/le développement durable de communautés d'apprentissage professionnelles, opérant aux niveaux local, national et européen et améliorant les pratiques actuelles à travers la mise en réseau, l'échange d'idées, la pensée critique et l'engagement avec une série d'experts de l'éducation, dans une approche ascendante (du bas vers le haut) de développement professionnel.

En outre, les propositions de projets devraient examiner comment ces communautés de pratique pourraient enrichir et s'appuyer sur l'expertise existante du CELV à travers des possibilités d'apprentissage complémentaires entre pairs sur des sujets prioritaires du CELV de Graz.

Contextes/Eléments/Domaines cibles suggérés pour les projets

- Idées pour convaincre les enseignants de langues (ceux nouvellement qualifiés jusqu'à ceux approchant de la retraite) de la valeur de participer à ces communautés
- Soutien spécifique pour les enseignants de langues nouvellement qualifiés
- Maintien et amélioration de la compétence langagière des enseignants
- Implication des enseignants dans la recherche-action pour le développement professionnel
- Implication des apprenants et/ou des parents
- Planification et gestion efficaces et efficaces de ces communautés
- Les politiques d'apprentissage des langues à l'échelle de toute l'école

PROPOSITIONS FERMÉES DE PROJETS

Les experts individuels sont invités à soumettre leur candidature pour une ou plusieurs des propositions fermées de projets citées ci-dessous. Si l'expert souhaite assumer le rôle de coordinateur/coordinatrice du projet, il/elle est invité(e) à développer les grandes lignes initiales du projet proposées par le CELV et fournir une description complète de ce projet.



La formation des enseignants à l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge



Des environnements d'apprentissage favorisant les langues étrangères



Coopération des enseignants à l'échelle de l'école : soutenir l'enseignement et l'apprentissage dans la/les langue(s) de scolarisation



Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues



La formation des enseignants à l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge

Accent principal du travail de projet

Développement : réalisation d'outils innovants

Justification du projet

« L'introduction précoce de l'apprentissage d'une langue à l'école doit être accompagnée d'un curriculum et d'une instruction efficaces et cohérents générant des avantages par rapport à un démarrage plus tardif. »⁹ (Fred Genesee)

En Europe, la tendance actuelle est d'introduire des programmes visant à renforcer l'apprentissage d'une langue plus tôt à l'école primaire. Dans le même temps, la diversité linguistique et culturelle dans les écoles primaires en Europe s'accroît. Dans ce contexte, quel type de programme de formation est nécessaire pour les enseignants du primaire, si nous voulons assurer la qualité et l'efficacité de l'apprentissage d'une langue dès le plus jeune âge ? Quelles sont les connaissances, les compétences et les attitudes qui doivent être développées ? Quelles méthodologies/approches sont les mieux adaptées aux apprenants plus jeunes ? Quelles sont les leçons à tirer de l'EMILE ou des approches bilingues, par exemple ? Comment intégrer l'utilisation du PEL et une approche inclusive, plurilingue et interculturelle dès le début ?

Ce projet vise à répondre à ces questions et élaborer un module de formation pédagogique de haute qualité pour les enseignants du primaire. Toutefois, le module doit également présenter un intérêt pour les enseignants du préprimaire dans des contextes nationaux où l'apprentissage de la langue dès le plus jeune âge commence à ce stade.

Instruments européens¹⁰

Publications

- *Cadre de référence pour l'apprentissage précoce d'une langue seconde*
- Modèles validés de Portfolios européens des langues (PEL)

9. Dans : « Is early second language learning really better? Evidence from research on students in CLIL programs », *Babylonia* 01/14, p. 29.

10. Certains des outils mentionnés sont en cours d'élaboration. Dans ce cas, les liens sont fournis pour le site web du projet pertinent.

- *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*
- *Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation (PEPELF)*
- *Un Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures (CARAP)*
- *La dimension plurilingue et pluriculturelle dans la formation des enseignants de langues – Kit de formation (LEA)*
- *Assessment of young learner literacy linked to the Common European Framework of Reference for Languages (AYLLIT)*
- Les premiers résultats du projet en cours « Portfolio européen pour les enseignants de préélémentaire en formation initiale » (Préélémentaire)
- *Enseignement des langues dès le plus jeune âge par des contenus disciplinaires (EPLC)*
- *Plurilinguisme et pluriculturalisme dans l'enseignement d'une discipline non linguistique – Kit de formation (CONBAT+)*

Réalisations attendues

- Un modèle de programme
- Un module pilote de formation des enseignants, adaptable à la fois pour les enseignants du primaire en formation initiale et continue
- Des plans de leçons types pour les formateurs
- Des recommandations pour adapter et mettre en œuvre le module de formation des enseignants dans des contextes particuliers basées sur l'expérience du pilotage du module dans les Etats membres du CELV
- Un système d'évaluation pour la mise en œuvre de ce module

Effets visés

- Sensibilisation au besoin de programmes de qualité pour la formation des enseignants de langues pour jeunes apprenants
- Soutien fourni aux formateurs d'enseignants et aux concepteurs de programmes de formation destinés aux enseignants pour évaluer les programmes existants et y intégrer des éléments novateurs

Groupe cible

Formateurs d'enseignants pour le secteur primaire et, le cas échéant, préprimaire

Bénéficiaire final

Enfants à l'école primaire et, le cas échéant, préprimaire



Des environnements d'apprentissage favorisant les langues étrangères

Accent principal du travail de projet

Développement : réalisation d'outils innovants

Justification du projet

En 2012, la Commission européenne a publié deux enquêtes importantes : la toute première Enquête européenne sur les compétences linguistiques (ESLC)¹¹ et le rapport Eurobaromètre spécial *Les européens et leurs langues*¹². Alors que les résultats du rapport Eurobaromètre montrent que les Européens croient en l'importance de parler plus d'une langue en plus de la langue maternelle, les résultats de l'enquête sur les compétences linguistiques révèlent des niveaux décevants de compétences linguistiques, en particulier dans la deuxième langue étrangère.

Eurobaromètre

- Pour 98% des Européens, la maîtrise d'autres langues étrangères est perçue comme utile pour l'avenir de leurs enfants.
- Les Européens, dans leur majorité, soutiennent la vision de l'UE souhaitant que les citoyens européens puissent parler **au moins deux** langues étrangères.

Enquête européenne sur les compétences linguistiques

- Seuls quatre élèves sur dix atteignent le niveau « utilisateur indépendant » (B1/ B2) dans la première langue étrangère. Dans la plupart des pays, il s'agit de l'anglais.
- Trop d'élèves – 14% pour la première langue et 20 % pour la deuxième – n'atteignent pas le niveau « utilisateur élémentaire », ce qui signifie qu'ils ne sont pas capables d'utiliser un langage très simple, même avec de l'aide.

Considérant particulièrement le contexte de stricte austérité budgétaire marqué d'une tendance à concentrer les ressources et à placer uniquement l'anglais au centre de l'attention¹³, que faire de plus pour que les apprenants dans les différentes

11. Version intégrale en anglais : http://ec.europa.eu/languages/policy/strategic-framework/documents/language-survey-final-report_en.pdf

12. Commission européenne (2012), *Les Européens et leurs langues*, Eurobaromètre spécial n° 386, pp. 7-8.

13. Eurydice (2012), *Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe 2012*.

étapes d'apprentissage disposent non seulement de l'occasion, mais aussi de la motivation d'apprendre plus d'une langue étrangère ? Comment les apprenants peuvent-ils compter sur une expérience d'apprentissage positive et enrichissante, qui permet d'atteindre de meilleurs résultats, qui est pertinente pour leurs futures carrières, qui fait naître en eux le goût pour les langues et qui stimule le désir de poursuivre le développement de leur répertoire linguistique tout au long de la vie ?

Ce projet présentera des résultats clés de la recherche et d'autres sources portant sur les avantages de l'apprentissage de plus d'une langue étrangère.

Il permettra d'identifier les facteurs de succès pour créer des environnements favorables à l'apprentissage des langues qui promeuvent et soutiennent l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères, et qui attirent autant des apprenants que des apprenantes. Ces facteurs peuvent être de nombreux types différents ; il peut s'agir à titre indicatif de facteurs structurels (par exemple, programmation flexible/planification conjointe entre les disciplines linguistiques), de facteurs extrascolaires (par exemple, possibilités d'échanges/de partenariats virtuels d'élèves/d'enseignants), de facteurs promotionnels (participation des parents et de la communauté élargie, concours et célébrations autour des langues, etc.), pour ne citer que ceux-là.

En outre, le projet examinera le type d'approches pédagogiques qui renforcent la motivation de l'apprenant et améliorent leurs résultats d'apprentissage d'autres langues étrangères. Ces approches devraient être plurielles ; elles devraient établir des liens entre les différentes langues et cultures, s'appuyer sur les langues des apprenants parlées à la maison et porter une attention particulière sur la capacité d'intercompréhension.

Tous les niveaux d'enseignement peuvent être ciblés. Pour le secteur scolaire, la coopération avec des associations de parents est sollicitée.

Instruments européens

Les publications du CELV promouvant le plurilinguisme et prônant la diversité de l'apprentissage des langues doivent être utilisées comme des outils et des ressources pour les contextes pertinents.

Publications :

- *Le concept de plurilinguisme : apprentissage d'une langue tertiaire – L'allemand après l'anglais*
- *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle* (Conseil de l'Europe/Unité des politiques linguistiques)

- *Content and language integrated learning for languages other than English – Getting started!: Information brochure and interactive web portal: Case example German as a foreign language (CLIL-LOTE-START)* (disponible en anglais et en allemand)
- *Enseigner une discipline dans une autre langue – Méthodologie et pratiques professionnelles (CLIL- LOTE-GO)*
- *Le CARAP – Un cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures*

Projets actuels du CELV

- « Programmes de mobilité pour un apprentissage plurilingue et interculturel durable » (PluriMobil)
- « Implication des parents dans l'éducation plurilingue et interculturelle » (Parents)
- « Literacies through content and language integrated learning: effective learning across subjects and languages » (CLIL and Literacy) (projet conduit en anglais et en allemand)

Réalisations attendues

- Un compendium interactif de moyens efficaces pour assurer, améliorer et promouvoir des opportunités d'apprentissage dans au moins deux langues étrangères. Ce compendium devrait inclure :
 - des illustrations de cas réels et concrets, adaptables à différents environnements d'apprentissage ;
 - une section dédiée aux enseignants en classe, mettant l'accent sur la pédagogie ;
 - une présentation attrayante et conviviale des messages clés de la recherche sur les avantages de l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères, adaptée aux besoins des différents publics cibles (par exemple, les parents, les décideurs, les apprenants) ;
 - les résultats clés de la recherche sur la promotion réussie de l'apprentissage des langues ;
 - un outil simple pour aider les écoles à analyser les besoins/intérêts linguistiques de leurs apprenants.

Effets visés

- Large promotion du compendium en ligne/des messages clés dans les réseaux nationaux, régionaux et locaux

- Aux niveaux politique et institutionnel, sensibilisation accrue à la valeur que représente l'offre d'apprendre plus d'une langue étrangère
- Stratégies pour améliorer les possibilités d'apprentissage dans les situations où l'apprentissage d'une langue étrangère est limité

Groupe cible

Enseignants, parents, décideurs au niveau institutionnel

Bénéficiaire final

Apprenants, la société dans son ensemble



Coopération des enseignants à l'échelle de l'école : soutenir l'enseignement et l'apprentissage dans la/les langue(s) de scolarisation

Accent principal du travail de projet

Développement (réalisation d'outils innovants) OU Médiation (communication, diffusion et adaptation d'outils existants)

Justification du projet

Ce projet entend promouvoir la coopération à l'échelle de tout l'établissement scolaire, rassembler l'expertise des enseignants de toutes les matières, idéalement sous la direction des enseignants de langues (responsables) pour le bénéfice de tous les apprenants et, en particulier, de ceux dont la langue première n'est pas la langue de scolarisation. Dans ce contexte, l'accent de la coopération entre enseignants est mis sur la/les langue(s) de scolarisation, le prérequis pour un apprentissage réussi à travers le parcours scolaire.

La coopération envisagée entre enseignants se concentrera sur la façon de pourvoir efficacement aux besoins de développement des compétences dans la/les langue(s) de scolarisation et le développement de la maîtrise cognitive de la langue à un niveau abstrait dans toutes les disciplines scolaires.

Le but n'est pas seulement de sensibiliser aux compétences linguistiques exigées dans la/les langue(s) de scolarisation pour la réussite scolaire, mais aussi de déterminer les besoins linguistiques concrets, puis de développer et mettre en œuvre des mesures pour les apprenants ayant besoin d'assistance.

Parmi les références clés pour le projet figurent le CECR – avec sa description des compétences linguistiques et son approche pour définir les niveaux de langue – et la publication du CELV *Language skills for successful subject learning – CEFR linked descriptors for mathematics and history/civics* (titre préliminaire en français : *Des compétences linguistiques pour réussir l'apprentissage des disciplines – Descripteurs liés au CECR pour les mathématiques et l'histoire/l'éducation civique*).

Les résultats de la coopération des projets à l'échelle de tout l'établissement scolaire devraient inclure des matériaux pratiques pour perfectionner les compétences linguistiques dans la/les langue(s) ciblée(s).

Instruments européens

Publications

- *Language skills for successful subject learning – CEFR linked descriptors for mathematics and history/civics* (Language descriptors)
(Titre préliminaire en français : *Des compétences linguistiques pour réussir l'apprentissage des disciplines – Descripteurs liés au CECR pour les mathématiques et l'histoire/l'éducation civique*)
(Publication prévue au cours du printemps 2015, version préliminaire en anglais sur demande)
- Section *Langues de scolarisation* de la plateforme de ressources et références pour l'éducation plurilingue et interculturelle de l'Unité des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe
- *Promoting plurilingualism: Majority language in multilingual settings* (MARILLE)
(disponible en anglais et en allemand)
- *Le Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer* (CECR)

Projets du CELV en cours

- « Diversity in majority language learning » (Maledive) (projet conduit en anglais et en allemand)
- « Curricula plurilingues à l'échelle de l'établissement scolaire » (Plurcur)
- « Literacies through content and language integrated learning: effective learning across subjects and languages » (CLIL and Literacies) (projet conduit en anglais et en allemand)

Réalisations attendues (uniquement pour les projets portant sur la réalisation d'outils innovants (développement))

- Projets modèles de coopération pour les enseignants à l'échelle de l'établissement scolaire sur le thème de la/des langue(s) de scolarisation, montrant les facteurs de réussite et les obstacles à éviter
- Exemples possibles d'utilisation des descripteurs linguistiques par les enseignants et les apprenants, pour soutenir le processus d'apprentissage et suivre (soi-même) les progrès linguistiques réalisés dans différentes matières à différents niveaux
- Production, pilotage et évaluation d'exemples de matériel pédagogique à utiliser en classe (comprenant des approches préconisées par le PEL) pour améliorer le processus d'apprentissage. La présentation du matériel devrait inclure les commentaires des apprenants

- Un éventail d'approches réussies pour répondre aux besoins des apprenants dans la/les langue(s) de scolarisation

Effets visés

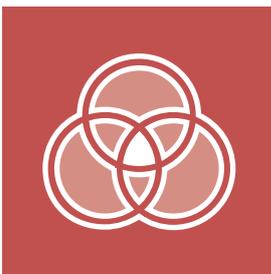
- Exemples de mise en pratique réussie du manuel « Short guide for developing similar CEFR linked language descriptors for subject matters subjects » qui fait partie de la publication du CELV *Language skills for successful subject learning* (à paraître en français ultérieurement)
- Exemples d'enseignants des matières non linguistiques qui contribuent au développement linguistique de leurs élèves dans la langue de scolarisation
- Exemples tirés de la plateforme de ressources et de références pour une éducation plurilingue et interculturelle de l'Unité des politiques linguistiques qui sont utilisés dans la pratique

Groupe cible

Les enseignants de toutes les disciplines dans les écoles primaires, secondaires et/ou de formation professionnelle (avec le soutien des directeurs d'école)

Bénéficiaire final

Les apprenants nécessitant d'un soutien dans la/les langue(s) de scolarisation



Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues

Accent principal du travail de projet

Développement : travailler à l'élaboration d'un nouvel instrument innovant

Justification du projet

La formation des enseignants et le besoin permanent de réexaminer, d'améliorer et d'élargir les compétences des enseignants de langues pour répondre à notre société complexe et en constante mutation sont placés au cœur des priorités nationales en matière d'éducation aux langues identifiées par les Etats membres du CELV.

Qu'est-ce que cela signifie d'être un enseignant de langue dans l'Europe d'aujourd'hui ? Comment des changements sociétaux majeurs tels que la migration accrue, la mobilité, les TIC, l'accent sur l'apprentissage tout au long de la vie ou l'élaboration de cadres de qualification se sont-ils répercutés sur le rôle de l'enseignant de langue ?

Ces développements ont mené l'enseignement des langues au-delà des limites traditionnelles de la classe de langue étrangère vers l'enseignement et l'apprentissage des langues de scolarisation, l'apprentissage des langues régionales, minoritaires et des migrants – des contextes restés largement inexplorés à ce jour. Ces nouveaux contextes confèrent un tout nouveau sens à l'expression « enseignant de langue ». En reconnaissant l'importance des langues dans l'enseignement des matières et le rôle croissant de la communication interculturelle dans notre société de plus en plus diversifiée sur le plan linguistique et culturel, les langues sont en outre considérées comme des compétences transversales.

Au niveau européen, d'autres évolutions sont désormais nécessaires pour identifier des synergies dans les domaines de compétences (et en leur sein, dans les compétences elles-mêmes) pertinents pour **tous** les enseignants de langues, ainsi que des domaines de compétences spécifiques au secteur de l'éducation / au type de langue, etc. Ces développements pourraient également identifier les compétences pertinentes pour les enseignants de matières, l'objectif général étant de préparer au mieux les enseignants pour qu'ils fournissent à leurs apprenants le meilleur soutien possible pour leur développement linguistique. Ces développements

peuvent, en temps utile et selon les résultats, servir de base pour développer un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues.

Objectif spécifique du projet

Dans le programme du CELV 2016-2019, ce projet vise à explorer la faisabilité/ l'utilité d'un tel cadre, tout en fournissant en même temps des résultats concrets qui pourraient servir comme base. Le projet s'appuiera sur la vaste gamme d'outils de haute qualité existant en Europe dans le domaine de la compétence des enseignants de langues étrangères, ainsi que sur les développements récents en Suisse, qui a élaboré des profils linguistiques pour les enseignants de langues dans des contextes professionnels donnés.

Objectif à long terme (au-delà de la période du programme du CELV 2016-2019)

Ces développements sont finalement susceptibles d'aboutir à la création d'un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de toutes les langues, qui créerait des passerelles pour une éducation véritablement plurilingue. En mettant l'accent sur les enseignants plutôt que sur la compétence de l'apprenant, le nouveau cadre compléterait le CECR existant. Comme le CECR, il serait destiné non pas à imposer des politiques nationales ou des programmes de formation des enseignants, mais plutôt à servir d'outil de référence que les utilisateurs pourraient souhaiter consulter. Il pourrait également conduire à l'élaboration d'un Portfolio européen pour les enseignants de **toutes** les langues (PEEL).

Instruments européens

- *Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale (PEPELF)*
- *Un cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures (CARAP)*
- Résultats du projet actuel du CELV « Portfolio européen pour les enseignants de préélémentaire en formation initiale » (Préélémentaire)
- *Profil européen pour la formation des enseignants de langues étrangères – Un cadre de référence*
- *La grille de compétence EPG (European Profiling Grid)*
- *EAQUALS framework for language teacher training and development*

Conseil de l'Europe/Unité des politiques linguistiques

- *Plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle*

- *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*¹⁴
- *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*

Réalisations attendues

Premiers pas vers la création éventuelle d'un CECR pour les enseignants de langues. Ceux-ci devraient comprendre :

- un guide de l'utilisateur pour la navigation dans les outils existants avec un aperçu de leurs différentes formes, des contenus, des fonctions et des utilisateurs cibles ;
- examinés avec un esprit critique, des exemples de ces outils en usage dans différents contextes avec des liens, si possible, à des modèles de programmes d'enseignement nationaux pertinents ;
- une identification des domaines de compétences clés/de compétences utiles à **tous** les enseignants de langues et, dans la mesure du possible, de compétences pertinentes pour les enseignants des matières disciplinaires ;
- pilotage et poursuite du développement des profils linguistiques suisses (validation empirique de descripteurs dans différents contextes scolaires, utilisation potentielle des profils pour l'évaluation formative spécifique à la profession) en vue de les adapter à un contexte européen plus large ;
- une étude de faisabilité sur l'utilité d'une éventuelle CECR pour les enseignants de langues (à produire d'ici décembre 2018).

Effets visés

- Promouvoir le dialogue et un accord sur le rôle clé des enseignants de langues dans l'éducation
- Promouvoir la transparence et la cohérence dans la formation des enseignants de langues
- Promouvoir une meilleure compréhension du rôle que jouent tous les enseignants dans le développement du répertoire linguistique de leurs apprenants
- La collaboration entre les enseignants pour promouvoir et soutenir le plurilinguisme

Groupe cible

Les décideurs et les concepteurs de programmes de formation des enseignants, les formateurs d'enseignants

¹⁴. Guide révisé disponible en 2015.

Bénéficiaire final

Les enseignants de langues et leurs apprenants

Procédure de dépôt de candidature

En raison des activités de développement à grande échelle qu'implique ce projet, une exception est faite à la règle relative aux candidatures exclusivement individuelles pour les propositions fermées de projets.

Par conséquent, outre les candidatures individuelles, il est possible pour des équipes ou des consortiums de soumettre une proposition de projet. Ces équipes ou consortiums sont invités à utiliser le formulaire intitulé « Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues » pour soumettre leurs propositions de projets.

N.B. : Le financement par des tiers est nécessaire pour réaliser pleinement tous les résultats et également pour prendre en compte des évolutions potentielles ultérieures au-delà de l'année 2019. Par conséquent, le cofinancement d'organisations ayant un intérêt spécifique dans ce développement est sollicité.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Combien de projets seront inclus dans le programme ?
2. Qui peut soumettre une proposition de projet ?
3. Quels sont les différents rôles et fonctions au sein des projets ?
4. Quel est le soutien fourni par le CELV ?
5. Comment les autorités nationales des Etats membres sont-elles impliquées dans le travail des projets ?
6. Quels publics les projets du CELV ciblent-ils ?
7. Quel format et quelle structure organisationnels les projets adopteront-ils ?
8. Quelles sont les langues utilisées dans le cadre des projets ?
9. Comment les projets sont-ils évalués à toutes les étapes du cycle de projet ?
10. Quels sont les réalisations et les effets de projet prévus ?
11. Quelles sont les dates limites de soumission ?
12. Quand et comment les projets seront-ils sélectionnés ?

1. Combien de projets seront inclus dans le programme ?

Le nombre exact de projets n'est pas prédéterminé. Toutefois, un projet moyen coûte environ 100 000 Euros, et le budget prévisionnel global pour le programme 2016-2019 s'élève à 1,6 million d'Euros. Le coût réel d'un projet individuel dépend du nombre et du type d'activités prévus et de sa durée.

2. Qui peut soumettre une proposition de projet ?

Les enseignants de langues, les formateurs d'enseignants et autres experts, les chercheurs en langue et/ou en éducation, ainsi que les représentants d'organisations concernées par l'éducation ou ayant un fort intérêt pour ce domaine, vivant et travaillant dans un Etat membre du CELV, peuvent soumettre une proposition de projet. Dans des cas exceptionnels, les candidatures émanant d'un Etat non membre pour devenir membres d'une équipe (non pas coordinateurs/coordinatrices) peuvent être acceptées (au maximum un membre d'équipe ressortissant d'un Etat non membre). Bien que les propositions soient soumises par des personnes agissant pour leur propre compte, il importe que ces individus bénéficient du soutien de leur institution, de leur réseau ou de leur association. Dans le cas idéal, les postulants devraient travailler dans un domaine professionnel correspondant au domaine de travail du CELV, c'est-à-dire dans la pratique de l'enseignement et de l'apprentissage des langues et/ou de l'éducation en général. Il est attendu qu'une équipe de projet compte au moins un membre actuellement en exercice en tant que praticien de terrain dans le domaine du projet.

Le CELV accueille favorablement les propositions de projets dans le cadre desquelles la coopération avec des institutions et associations nationales et/ou européennes apporte une valeur ajoutée visible. Les modalités, le financement et le cadre de ces coopérations devraient être clairement définis dans la proposition.

Le CELV encourage la candidature de toute personne possédant les qualifications requises, sans distinction de sexe, de handicap, de situation maritale ou parentale, d'origine raciale, ethnique ou sociale, de couleur, de religion, de convictions ou d'orientation sexuelle.

3. Quels sont les différents rôles et fonctions au sein des projets ?

En principe, les projets comptent un coordinateur et trois membres d'équipe. Les membres de chaque équipe de projet doivent se répartir les rôles suivants (décrits ci-dessous) :

- correspondant(e) pour le site web,
- responsable des documents dans la deuxième langue,
- chargé de communication.

En outre, un projet peut impliquer des partenaires associés sur une base d'autofinancement, lorsque leur rôle dans le projet est clairement indiqué dans la proposition de projet (voir ci-dessous).

Le coordinateur/La coordinatrice de projet

Cette tâche requiert des compétences importantes en matière de leadership, de communication et de gestion de projet, ainsi qu'une expérience préalable dans le domaine du travail de projet, de préférence dans un contexte international. Le coordinateur/La coordinatrice devrait être en lien direct avec le public cible du projet.

En termes d'implication, le rôle est susceptible de prendre en moyenne environ quatre semaines par an pour la coordination et les activités de projet.

La plupart des activités ont lieu à Graz. Entre les réunions, la coordination des projets est largement assurée par le biais de courriels ou d'autres moyens de communication à distance.

Le coordinateur/La coordinatrice de projet est en relation avec le Secrétariat du CELV pour toutes les questions liées au projet. Il lui sera demandé de conclure un contrat avec le CELV. Le contrat s'appuiera sur le projet tel que décrit dans la proposition et sera limité en durée et en portée à la durée de vie du projet et aux activités afférentes.

Le coordinateur/La coordinatrice est responsable de la gestion du projet sur la base d'un plan d'action convenu avec le CELV, du suivi du projet, de la remise de rapports et de l'évaluation de l'avancement et des résultats du projet. Il/Elle supervise, en coopération avec le correspondant pour le site web, le contenu et la qualité du site web du projet mis en place par le CELV pour chaque projet. Ce site web, hébergé par le serveur Internet du CELV, a pour but de garantir à la fois la transparence et la visibilité des processus et des résultats liés au projet, encourageant ainsi la participation et la diffusion à une plus large échelle.

En résumé, le coordinateur/la coordinatrice du projet est chargé(e) :

- de la direction de l'équipe de projet et la coordination du projet ;
- de toutes les questions liées au contenu du projet ;
- de la mise en œuvre du plan d'action convenu conformément aux normes et délais fixés ;
- d'entretenir un contact régulier avec le Secrétariat du CELV pour toutes les questions liées au projet ;
- de la préparation et de la tenue effectives de tous les événements et réunions liés au projet et de la production de toute la documentation nécessaire ;
- de la responsabilité d'un flux d'information efficace entre les membres de l'équipe, les participants aux activités du projet et le CELV ;
- de l'évaluation continue de l'activité du projet et des comptes rendus au CELV sur l'avancement du projet ;
- de la soumission des réalisations du projet au CELV ;
- de la participation aux réunions des coordinateurs/coordinatrices à Graz, du 24 au 26 novembre 2015 et en 2017.

L'une des langues du projet devra être l'anglais ou le français. Les coordinateurs/coordinatrices de projet devront donc posséder **au moins** le niveau C1 dans la langue choisie, en termes de production écrite sur l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Membre d'équipe

Les membres de l'équipe sont chargés de contribuer à la préparation et la livraison des réalisations et des effets des projets conformément au plan convenu pour le projet. Les membres de l'équipe seront également affectés à l'un des trois rôles décrits ci-dessous ; il est également possible de partager ces rôles, sous réserve que les trois membres de l'équipe possèdent les compétences requises.

Correspondant pour le site web

En plus des responsabilités en tant que membre de l'équipe, le correspondant du site web sera chargé de la mise à jour et du développement du site du projet (créé et hébergé par le CELV), ainsi que de la production/du téléchargement des documents/matériaux liés au contenu du projet, en liaison avec le coordinateur/la coordinatrice du projet, le/la responsable des documents dans la deuxième langue et le webmaster du CELV. Le correspondant web sera également chargé d'assurer de façon continue la communication au sein du réseau de projet mis en place. Enfin, le correspondant web sera chargé de proposer une structure et de fournir des idées pour la conception du site web qui doit être construit en tant que réalisation du projet. Des compétences en matière de littératie numérique et d'utilisation des médias sociaux sont requises.

Responsable des documents dans la deuxième langue

En plus des responsabilités en tant que membre de l'équipe, le responsable des documents dans la deuxième langue sera chargé de veiller à ce que les principaux documents relatifs au projet soient disponibles dans la deuxième langue du projet, de publier la terminologie clé du projet dans les deux langues, d'assurer la deuxième version linguistique du site web du projet et la liaison avec le CELV concernant les questions linguistiques. Le responsable des documents dans la deuxième langue devra donc posséder **au moins** le niveau C1 dans la deuxième langue choisie, en termes de production écrite sur l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Chargé de communication

En plus des responsabilités en tant que membre de l'équipe, le chargé de communication devra communiquer, de manière appropriée, les informations sur les travaux en cours, les résultats et les bénéfices attendus à la société en général, ainsi qu'aux groupes cibles de spécialistes. Il devra être compétent dans l'utilisation des médias sociaux. Il est demandé de participer à des activités d'autres projets ayant un thème en rapport avec celui auquel il participe, en vue de faciliter les synergies entre les projets. La portée de la participation sera définie avec l'équipe de projet concernée et le CELV.

Partenaire associé

Les partenaires associés sont des personnes possédant une expertise dans le domaine d'activité, qui s'engagent avec l'équipe d'un projet et qui sont financés par leur institution ou leurs autorités nationales. Cette forme particulière de coopération a déjà été largement utilisée dans le programme actuel du CELV, afin de promouvoir davantage la coopération au niveau institutionnel et/ou comme un moyen de familiariser les représentants des Etats non membres aux activités du CELV.

4. Quel est le soutien fourni par le CELV ?

Le CELV se charge des questions de logistique, de budget et de gestion financière liés à la mise en œuvre de tous les projets au sein du programme, ainsi que de la production des résultats finaux des projets.

La contribution du Centre comprend :

- les frais de voyage et de séjour des membres de l'équipe (excepté des partenaires associés) et des participants pour les réunions et les événements inclus dans le plan d'action du projet ;

- des honoraires annuels de coordination pour les rôles indiqués sous 3. *Quels sont les différents rôles et fonctions au sein des projets ?* à la page 44 (à l'exception des partenaires associés) ;
- une bourse de trois mois, si elle est proposée par le coordinateur/la coordinatrice de projet et approuvée par le CELV. Le boursier/La boursière sera un(e) jeune diplômé(e) qui fournira de l'assistance pour certains aspects du projet ; il/elle effectuera ce travail au CELV ;
- la préparation technique et la présentation des publications en ligne ;
- la fourniture de documents et de supports pertinents lors des événements ;
- des conseils à tous les niveaux du projet (c'est-à-dire un soutien pour la gestion, le contenu, des questions techniques, le site web, la diffusion, l'évaluation, la promotion du projet, la documentation) ;
- la gestion logistique et financière des réunions (par exemple les invitations, l'assistance dans l'organisation du voyage et du séjour, le paiement) ;
- l'assistance technique pour développer le site web et pour la retransmission en direct des ateliers, ainsi que l'organisation de webinaires ;
- l'aide et les conseils d'un consultant externe au programme du CELV désigné pour toute la durée du projet.

5. Comment les autorités nationales des Etats membres sont-elles impliquées dans le travail des projets ?

Le CELV travaille en coopération directe avec ses Etats membres, en particulier par le biais des instances mentionnées ci-après qui soutiennent le travail du Centre et fournissent des structures efficaces pour la prise de décision, la sélection des participants aux activités et la diffusion à grande échelle des résultats au niveau national. Les contacts sont disponibles sur le site web www.ecml.at/memberstates.

Comité de direction

L'organe exécutif du CELV se compose d'un représentant de chaque Etat membre. Le Comité définit et adopte l'Appel à manifestations d'intérêt pour le programme et la composition du programme qui en résulte. Le Comité suit également sa mise en œuvre et la gestion des ressources du Centre, et communique un rapport sur les activités du Centre au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Autorités nationales de nomination

Les organismes officiels de chaque État membre sont chargés de la sélection des participants aux ateliers du CELV, sur la base de profils détaillés de participants fournis par les équipes de projet.

Points de contact nationaux

Les points de contact contribuent à la diffusion des produits du CELV (les résultats finaux des projets) et fournissent des informations sur son travail dans les Etats membres par le biais des réseaux nationaux.

6. Quels publics les projets du CELV ciblent-ils ?

Les propositions ouvertes ou fermées de projets devraient clairement cibler un public spécifique (par exemple les enseignants du primaire) et impliquer des praticiens de terrain pouvant justifier d'une expérience récente dans le domaine.

Typiquement un projet implique les groupes suivants dans ses activités et événements :

- enseignants de toutes les langues, actifs dans leur profession, travaillant dans l'éducation au niveau primaire, secondaire ou tertiaire et engagés dans les réseaux (par exemple dans des associations d'enseignants) ;
- formateurs d'enseignants ;
- décideurs (chefs d'établissements, concepteurs de programmes, fonctionnaires ministériels, etc.) ;
- autres intervenants (organisations de parents d'élèves, représentants des entreprises, etc.).

Certains projets peuvent cibler un public plus large que les quatre groupes énumérés tant que les réalisations et effets attendus contribuent aux objectifs du CELV et à la justification du programme en cours (voir Contexte et justification du programme à la page 14).

Le groupe cible des activités menées en cours de projet différera parfois du groupe cible des réalisations du projet : ce sera par exemple le cas lorsqu'un groupe de formateurs d'enseignants travaillera en commun à un projet d'élaboration de supports pédagogiques destinés aux enseignants. Il importera alors d'identifier clairement les deux groupes cibles dans la description générale de base.

7. Quel format et quelle structure organisationnels les projets adopteront-ils ?

Les projets pourront être planifiés sur une période allant de deux à quatre ans au sein du programme 2016-2019, en fonction de la nature des activités proposées. En ce qui concerne la planification générale des activités de projet, des réalisations et des effets, il est conseillé aux coordinateurs/coordinatrices de projet de garder

à l'esprit le fait que la présentation de toutes les publications de projets est prévue pour septembre 2019.

Le CELV peut soutenir et financer un certain nombre de réunions et d'événements pour chaque projet (détails ci-dessous). Les événements et réunions devront être indiqués dans le plan d'action du projet, accompagnés de leurs motivations spécifiques et des réalisations et effets attendus. Le profil des participants ciblés devra également être clairement défini.

Les événements suivants constituent la base des activités typiques de collaboration menées dans le cadre des projets du CELV. En outre, le CELV peut soutenir des événements nationaux ou régionaux lorsqu'un cofinancement est disponible soit de la part des autorités nationales, soit de la part des institutions qui les accueillent.

RÉUNION D'EXPERTS

Réunions de l'équipe de projet à différents stades au cours du projet (normalement pendant 2 jours à Graz). Dans des cas exceptionnels, un petit nombre d'experts supplémentaires peut également être invité à ces réunions.

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS : 3

JOURS : 2

RÉUNION DE RÉSEAU

Réunion de réseau pendant 2 jours à Graz réunissant l'équipe de projet et des membres actifs ou les porte-parole de réseaux de projets mis en place lors d'un atelier précédent. Ces réunions visent généralement à assurer le suivi d'un aspect de l'atelier (16 participants au maximum).

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS : 1

JOURS : 2

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Précédée d'une réunion préparatoire (1 journée) pour l'équipe à Graz

ATELIER DU PROJET

La composante centrale du projet. L'équipe de projet prépare et anime un atelier de 2 à 3 jours organisé à Graz avec des participants sélectionnés et nommés par les Autorités nationales de nomination de tous les Etats membres du CELV sur la base d'un profil des participants fourni par le coordinateur/la coordinatrice de projet.

Les ateliers peuvent servir à de nombreuses fins : mettre en place des projets, travailler sur des approches communes à des questions d'intérêt commun ou sur la présentation des résultats de projet, en tant que groupes de réflexion ou de conférences de sensibilisation, ou dans un but clairement exprimé de formation de formateurs/démultiplicateurs.

Afin d'ouvrir l'événement à un public plus large, une retransmission partielle des ateliers est prévue en ligne et en direct.

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS : 1

JOURS : 2-3

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Précédé d'une réunion préparatoire (1 journée) pour l'équipe à Graz

WEBINAIRE

Le webinaire permet au projet d'atteindre et d'interagir avec un échantillon plus large du public cible. Les webinaires requièrent une préparation importante sur le plan technique et du contenu, mais permettent à l'équipe de recueillir des réactions/commentaires de la part de praticiens travaillant dans le domaine ou d'un projet qu'ils ne pourraient pas atteindre autrement.

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS : 1

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Précédé par une réunion préparatoire en ligne avec le Secrétariat

Le type et le nombre d'événements organisés dans le cadre de chaque projet varient en fonction des objectifs du projet. Il n'est pas attendu qu'un même projet fasse appel à toutes les activités détaillées ci-dessus.

L'implication des participants doit aller au-delà de la simple participation à un ou plusieurs événements. Les participants aux ateliers doivent être impliqués dans l'élaboration, le pilotage et/ou la diffusion des résultats du projet ; les plans de projet doivent indiquer de quelle(s) manière(s) les participants y contribueront.

Afin d'apporter un soutien supplémentaire, des bourses permettant d'aider les projets au cours de leur phase de recherche seront accordées à un certain nombre de projets sélectionnés. Celles-ci sont attribuées à de jeunes diplômés issus des Etats membres et couvrent soit une période de trois mois à plein temps, soit six mois de travail à temps partiel au CELV à Graz. Les boursiers sont choisis par le CELV en coopération avec le coordinateur/la coordinatrice du projet. Dans la description générale de leur projet, le coordinateur/la coordinatrice peut solliciter l'assistance d'un boursier/d'une boursière chargé(e) d'effectuer une tâche spécifique à un moment donné du plan d'action du projet.

8. Quelles sont les langues utilisées dans le cadre des projets ?

Les projets du CELV seront menés dans deux langues. Ces langues seront en principe l'anglais et le français, langues officielles du Conseil de l'Europe. Les équipes de projet sont encouragées à utiliser cette possibilité pendant toute la durée du projet. L'interprétation entre ces langues sera assurée lors des ateliers de projet. Les membres des équipes de projet doivent cependant pouvoir communiquer entre eux sans interprétation. Par conséquent, les membres de l'équipe doivent avoir des compétences de production et de réception dans l'une des langues utilisées et de bonnes compétences de réception dans l'autre. De façon générale, la communication avec le CELV peut se faire en anglais, en français ou en allemand.

Afin d'encourager la participation de locuteurs ou d'enseignants d'autres langues, l'**une** des deux langues officielles pourrait être remplacée par toute autre langue. Dans ces cas, les propositions de projets devront indiquer les raisons de ce choix. Il sera tenu compte, dans le processus de sélection, de l'impact du choix des langues sur la participation, ainsi que des contraintes administratives et financières que ce choix entraînera.

Afin d'encourager la diversité linguistique, les équipes de projet sont vivement encouragées à rechercher des façons créatives d'intégrer chaque fois que possible d'autres langues dans les activités de projet (c'est-à-dire dans les travaux de groupe, les événements régionaux, les activités nationales, etc.).

9. Comment les projets sont-ils évalués à toutes les étapes du cycle de projet ?

L'évaluation des processus de projets constitue une partie importante de la gestion des projets et doit, dès le départ, être intégrée dans leur planification. Les propositions de projet doivent notamment indiquer le point de départ du projet, afin de pouvoir mettre en évidence les progrès et les réalisations accomplis au cours

du projet. L'évaluation continue offre l'occasion de réfléchir au projet d'un point de vue pratique et permet d'adapter le plan de travail, afin d'en atteindre les objectifs.

L'évaluation des projets du CELV implique les coordinateurs/coordinatrices de projet, les équipes de projet et le Secrétariat du CELV. De plus, le Centre nomme un consultant externe au programme chargé d'apporter des conseils sur les questions liées au contenu des projets individuels et de l'assister dans l'évaluation du programme.

Pour de plus amples informations sur le processus d'évaluation des projets, veuillez consulter le site web www.ecml.at/evaluation et vous référer à la publication du CELV *Guide de gestion de projets*.

10. Quels sont les réalisations et les effets de projet prévus ?

Les projets devraient aboutir tant aux réalisations, qui sont d'une utilité pratique pour un groupe cible bien défini, qu'aux effets en termes d'impact à long terme des idées du projet. En termes plus spécifiques, les définitions suivantes s'appliquent :

Réalisations de projet : les principaux biens et services qui doivent être produits. Dans le contexte du CELV, les « biens » incluent les publications du projet – des manuels, sites web, guides, etc. – et les « services » comprennent des ateliers, des événements régionaux, des réunions de réseau, etc.

Effets de projet : le changement positif que les équipes de projet espèrent apporter dans l'environnement professionnel à la fois pendant la durée du projet et à plus long terme.

Si l'accent principal du travail de projet proposé est mis sur la réalisation d'outils innovants (développement), le projet devra se concentrer sur la production de produits pratiques, conviviaux et adaptables qui sont attrayants pour les groupes cibles spécifiques.

Si l'accent principal du travail de projet proposé est mis sur la contribution à la mise en œuvre et à la diffusion d'outils existants (médiation), le projet devra se concentrer sur les processus encourageant l'utilisation et l'adaptation répandues des travaux du CELV et sur l'apport de preuves documentées montrant des applications relatives aux travaux du CELV et leur valeur ajoutée pour les utilisateurs.

Tous les projets devraient chercher à impliquer un vaste éventail de praticiens parmi le public ciblé des Etats membres du CELV. A cette fin, la présentation du projet sur le web et le développement de réseaux par le biais de canaux de communication très variés comprenant les médias sociaux joueront un rôle majeur. L'équipe de projet devra mener des actions de diffusion de manière proactive et assurer une présentation actualisée et attractive sur le web pendant toute la durée du projet.

Afin d'assurer des normes de qualité élevées, les propositions de projets seront évaluées sur la base de critères spécifiques relatifs aux réalisations, aux effets et aux actions de diffusion prévus (voir la page web **Critères de sélection** sur le site <http://call.ecml.at>). Les propositions qui envisagent de créer des formats conviviaux pour des publications en ligne et des initiatives de promotion et de diffusion des idées du projet sont particulièrement appréciées.

Le CELV financera et assurera la production et la diffusion des réalisations du projet. L'ensemble des réalisations sera disponible en ligne. La coopération avec des maisons d'édition sera également appréciée.

11. Quelles sont les dates limites de soumission ?

Date limite de soumission : **1er mai 2015** par le biais des formulaires standards (<http://call.ecml.at>).

12. Quand et comment les projets seront-ils sélectionnés ?

Les propositions de projets soumises soit par des équipes (dans le cadre des propositions ouvertes de projets), soit par des candidat(e)s postulant en qualité de coordinateurs/coordinatrices) seront sélectionnées en trois étapes :

1. évaluation par un groupe consultatif d'experts : évaluation des propositions au moyen d'un processus de « lecture à l'aveugle » ;
2. examen par le Bureau du Comité de direction du CELV et constitution d'une liste restreinte de projets ;
3. présentation des projets retenus au Comité de direction : sélection finale des propositions ouvertes de projets à inclure dans le programme (octobre 2015).

Une grille indiquant la série de critères sous l'angle desquels les propositions seront évaluées est disponible sur le site web (<http://call.ecml.at>, « **Critères de sélection** »). Ces critères correspondent aux grandes catégories suivantes :

- pertinence par rapport aux priorités nationales dans les Etats membres du CELV et à la mission du CELV ;
- alignement avec la justification du programme du CELV 2016-2019 telle qu'indiquée dans l'Appel à manifestations d'intérêt ;
- qualité de la conception du projet ;
- communication et viabilité des processus et des résultats du projet.

Des critères de sélection supplémentaires concernant le profil professionnel des candidats seront appliqués lors de la sélection des coordinateurs/coordinatrices pour les projets soumis dans le cadre des propositions fermées de projet.

Les personnes souhaitant faire partie d'une équipe de projet dans une fonction autre que celle de coordinateur/coordinatrice peuvent être directement contactées par l'un(e) des coordinateurs/coordinatrices sélectionné(e)s. Ce dernier/Cette dernière proposera la composition de l'équipe de projet sur la base de toutes les candidatures reçues par le biais de l'Appel pour les propositions fermées de projets. Au plus tard d'ici fin janvier 2016, le CELV avisera toutes les personnes ayant soumis leur candidature pour une équipe de projet du statut de leur candidature.

Les candidatures émanant d'équipes ou de consortiums soumises pour le projet fermé « Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants en langues » seront évaluées en fonction de la valeur ajoutée et de l'expertise du groupe d'experts ou de l'organisation/des organisations proposés. Le processus de constitution d'une équipe de projet – avec d'éventuels sous-groupes de travail – pourrait nécessiter une réunion exploratoire au CELV avec les partenaires concernées.

Lorsque le Comité de direction du CELV aura sélectionné un coordinateur/une coordinatrice pour chaque projet, celui-ci/celle-ci sera invité(e) à la réunion des coordinateurs au CELV du 24 au 26 novembre 2015.

Informations complémentaires

Les sections suivantes sont disponibles sur le site web du CELV :
<http://call.ecml.at>

- Critères de sélection
- Education de qualité et langues au Conseil de l'Europe
- Contexte politique plus large
- Liens and références



Centre européen pour les langues vivantes Programme d'activités 2016-2019

Appel à manifestations d'intérêt

E-mail : call@ecml.at

Site web : <http://call.ecml.at>

**Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe
Nikolaiplatz 4/I
8020 Graz
Autriche**

Tél. : +43 316 323554

E-mail : information@ecml.at

Site web : www.ecml.at

EUROPEAN CENTRE FOR
MODERN LANGUAGES

CENTRE EUROPEEN POUR
LES LANGUES VIVANTES

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE